

D

A

T

A

Essentiel

L

A

B

Commissariat général au développement durable

La durée de service des conducteurs routiers de fret poids lourds en 2017

DÉCEMBRE 2018

En 2017, le temps de service des conducteurs de poids lourds, salariés des secteurs du transport routier de marchandises, est de 45 heures et 5 minutes en moyenne par semaine complète et de 8 heures et 49 minutes par jour travaillé. Il diminue de 45 minutes par rapport à 2016 en rythme hebdomadaire, cette forte baisse concernant principalement les conducteurs sur courte distance. La part de ceux effectuant moins de 39 heures de service hebdomadaire s'accroît nettement. À l'inverse, parmi les grands routiers, la part de ceux effectuant au moins 48 heures par semaine progresse. Le temps hebdomadaire consacré à la conduite se replie, de 25 minutes en courte distance et de 5 minutes pour les grands routiers. La distance moyenne parcourue quotidiennement par les conducteurs en 2017 s'établit à 359 kilomètres. Elle diminue de 5 kilomètres en un an, et se situe en dessous de sa moyenne des cinq dernières années.

LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICE AUGMENTE

En 2017, la durée hebdomadaire moyenne de service des conducteurs routiers de poids lourds salariés employés dans

le transport routier de fret élargi (TRF élargi) s'établit à 45 heures et 5 minutes pour une semaine de cinq jours travaillés et plus, soit une baisse de 45 minutes par rapport à l'année passée (tableau 1). Le temps de service des conducteurs sur courte distance se contracte de 55 minutes, à 43 h 05, celui des conducteurs grands routiers diminue plus faiblement (48 h 00, soit - 15 minutes). La durée hebdomadaire de service des conducteurs routiers sur courte distance est inférieure de 20 minutes à sa moyenne des cinq dernières années. Elle est proche de sa moyenne pour les grands routiers (- 10 minutes - graphique 1).

En 2017, la durée quotidienne de service des conducteurs de poids lourds, calculée sur l'ensemble des jours travaillés, est de 8 h 49, soit 5 minutes de moins qu'en 2016. Le temps de service des conducteurs grands routiers s'établit à 9 h 17, en baisse de 2 minutes par rapport à l'année précédente. Il est supérieur de 48 minutes à celui des conducteurs sur courte distance (8 h 29). Ces derniers effectuent 7 minutes de temps de service de moins qu'en 2016.

Tableau 1 : temps de service des conducteurs de poids lourds

Hebdomadaire sur des semaines de 5 jours et plus

Journalier sur l'ensemble des jours travaillés

En heures, minutes

	Hebdomadaire					Journalier				
	Niveau		Évolution			Niveau		Évolution		
	2017	2013-2017	2015	2016	2017	2017	2013-2017	2015	2016	2017
Conducteurs poids lourds										
Ensemble	45:05	45:30	30	5	- 45	8:49	8:51	8	0	- 5
Courte distance	43:05	43:25	0	40	- 55	8:29	8:31	3	4	- 7
Grand routier	48:00	48:10	60	- 25	- 15	9:17	9:17	14	- 3	- 2

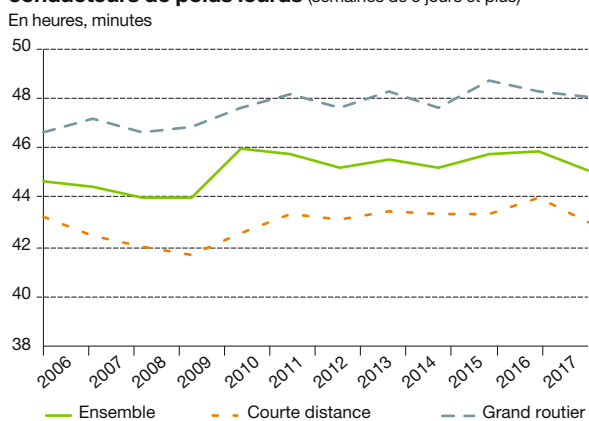
Note : données 2015 et 2016 révisées, données 2017 provisoires.

Note de lecture : en 2017, le temps de service hebdomadaire moyen des conducteurs routiers de poids lourds sur courte distance est de 43 heures et 5 minutes.

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

Graphique 1 : temps de service hebdomadaire des conducteurs de poids lourds (semaines de 5 jours et plus)



Note : données 2015 et 2016 révisées, données 2017 provisoires.
 Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.
 Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

UN QUART DES CONDUCTEURS SUR COURTE DISTANCE EFFECTUE UN SERVICE DE 39 HEURES OU MOINS PAR SEMAINE EN 2017

La baisse du temps de service hebdomadaire des conducteurs sur courte distance en 2017 est due à une progression sensible de la part de ceux effectuant moins de 39 heures hebdomadaires sur les semaines complètes (tableau 2). 25,4 % des conducteurs sur courte distance effectuent un temps de service hebdomadaire de moins de 39 heures, en hausse de 5,2 points. À l'inverse, 26,8 % des conducteurs sur courte distance ont un temps de service supérieur à 48 heures en 2017, soit - 3,7 points en un an.

Parmi les conducteurs grands routiers, 56,2 % effectuent des semaines d'une durée supérieure ou égale à 48 heures, soit + 0,9 point en un an. Seuls 6,5 % des conducteurs grands routiers effectuent moins de 39 heures hebdomadaires en 2017 (- 0,3 point).

La hausse de la part des conducteurs sur courte distance effectuant un temps de service inférieur à 39 heures hebdomadaire peut être due à un recours plus fréquent à des salariés affectés principalement à des tâches sédentaires mais qui, en période de forte demande de service de transport, peuvent être ponctuellement affectés à la conduite de véhicules poids lourds, lorsqu'ils ont les diplômes nécessaires. Parmi les grands routiers, dont l'activité salariée est essentiellement occupée par la conduite, ce recours ponctuel à des salariés sédentaires est moins aisé, du fait des spécificités de l'activité de grand routier (au moins 6 nuits passées hors de son domicile dans le mois).

LE TEMPS DE CONDUITE HEBDOMADAIRE DIMINUE

En 2017, toutes les composantes du temps de service des conducteurs sur courte distance contribuent au recul : le temps de conduite diminue (- 25 minutes, à 26 h 25), les temps consacrés aux travaux autres que la conduite se contractent (- 20 minutes en un an) et les temps d'attente déclarés poursuivent leur baisse (tableau 3). Le temps de conduite représente 61 % du temps de service d'un conducteur sur courte distance (graphique 2).

Le temps de conduite hebdomadaire des grands routiers diminue légèrement, de 5 minutes en 2017 par rapport à 2016. Il s'établit à 35 h 30 en moyenne par semaine complète. Le temps consacré par les grands routiers aux travaux autres que la conduite (chargement, déchargement, entretien, opérations administratives...) augmente encore (+ 20 minutes) et dépasse de 50 minutes sa moyenne des cinq dernières années. Les temps d'attente avant accès aux quais de chargement ou déchargement reculent pour la deuxième année consécutive. Excepté en 2015, ils n'ont cessé de baisser depuis plus de dix ans. La conduite occupe 74 % du temps de service des conducteurs de poids lourds grands routiers, soit 13 points de plus que pour les conducteurs sur courte distance (graphique 2).

Au total, toutes les composantes du temps de service contribuent à accroître l'écart de temps de service entre conducteurs sur courte distance et grands routiers.

Tableau 2 : répartition des conducteurs de poids lourds selon le temps de service hebdomadaire (semaines de 5 jours et plus)
 Niveaux en %, évolutions en points

	Courte distance					Grand routier				
	Niveau		Évolution			Niveau		Évolution		
	2017	Moyenne 2013-2017	2015	2016	2017	2017	Moyenne 2013-2017	2015	2016	2017
moins de 39 h	25,4	23,2	0,1	- 3,2	5,2	6,5	7,0	- 1,9	0,6	- 0,3
39 à 42 h 59	19,2	19,0	- 1,4	0,2	0,4	10,1	10,1	- 1,0	1,3	- 0,9
43 à 47 h 59	28,7	29,3	2,0	- 0,3	- 1,7	27,2	27,5	- 1,7	- 0,6	0,4
48 h et plus	26,8	28,5	- 0,8	3,2	- 3,7	56,2	55,3	4,5	- 1,4	0,9
48 à 50 h 59	14,2	14,1	3,2	- 0,5	- 0,9	25,3	23,4	- 1,6	- 0,7	3,5
51 h et plus	12,6	14,4	- 4,0	3,7	- 2,8	30,9	31,9	6,2	- 0,7	- 2,7
Total	100,0	100,0	-	-	-	100,0	100,0	-	-	-

Note : données 2015 et 2016 révisées, données 2017 provisoires.
 Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.
 Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

La durée de service des conducteurs routiers de fret poids lourds en 2017

Tableau 3 : décomposition du temps de service des conducteurs de poids lourds

Hebdomadaire sur des semaines de 5 jours et plus

Journalier sur l'ensemble des jours

Niveaux en heures, minutes, évolutions en minutes

		Hebdomadaire					Journalier				
		Niveau		Évolution			Niveau		Évolution		
		2017	Moyenne 2013-2017	2015	2016	2017	2017	Moyenne 2013-2017	2015	2016	2017
Courte distance	Temps de service	43:05	43:30	0	40	- 55	8:29	8:31	3	4	- 7
	Temps de conduite	26:25	26:45	20	0	- 25	5:12	5:14	7	- 2	- 3
	Autres travaux *	16:05	15:40	- 10	65	- 20	3:10	3:04	- 2	11	- 2
	Temps d'attente **	0:35	1:05	- 10	- 25	- 10	0:07	0:12	- 2	- 5	- 2
Grand routier	Temps de service	48:00	48:10	60	- 25	- 15	9:17	9:17	14	- 2	- 2
	Temps de conduite	35:30	35:50	- 10	- 20	- 5	6:52	6:54	- 3	- 1	- 1
	Autres travaux *	12:10	11:20	70	30	20	2:20	2:10	15	5	3
	Temps d'attente **	0:25	1:05	5	- 40	- 20	0:05	0:13	1	- 7	- 4

Note de lecture : en 2017, le temps de conduite hebdomadaire des conducteurs courte distance est de 26 heures et 25 minutes pour des semaines de 5 jours et plus.

Notes : en raison des arrondis, le temps de service n'est pas toujours strictement égal à la somme de ses composantes ; * entretien, chargement, déchargement...

** temps d'attente avant d'accéder au quai de chargement ou déchargement (voir définitions) ; données 2015 et 2016 révisées, données 2017 provisoires.

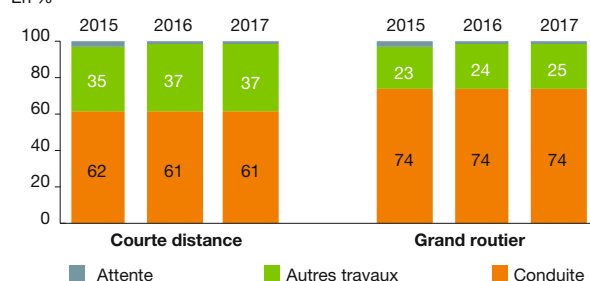
Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture, de chronotachygraphes

Graphique 2 : décomposition du temps de service hebdomadaire des conducteurs de poids lourds

(semaines de 5 jours et plus)

En %



Note de lecture : en 2017, 74 % du temps de service hebdomadaire des conducteurs grands routiers est consacré à la conduite.

Note : données 2015 et 2016 révisées, données 2017 provisoires.

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

LA DISTANCE PARCOURUE QUOTIDIENNEMENT DIMINUE

En moyenne, les conducteurs routiers de poids lourds du transport routier de fret élargi parcourent 359 kilomètres par jour en 2017, soit cinq kilomètres de moins que l'année précédente. Le nombre de kilomètres parcourus quotidiennement par les conducteurs grands routiers est

Tableau 4 : distance moyenne parcourue par les conducteurs pendant un jour (ensemble des jours travaillés)

Distance en kilomètres, évolution en kilomètres

	Niveau		Évolution			
	2017	Moyenne 2013-2017	2015	2016	2017	Moyenne 2013-2017
Ensemble	359	364	2	- 4	- 5	0
Courte distance	290	294	9	- 1	- 7	0
Grand routier	458	457	- 8	1	- 1	0

Note de lecture : en 2017, les conducteurs sur courte distance ont parcouru en moyenne 290 kilomètres par jour, soit 7 km de moins qu'en 2016.

Note : données 2015 et 2016 révisées, données 2017 provisoires.

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

quasiment stable, à 458 kilomètres (tableau 4). La baisse du nombre de kilomètres parcourus chaque jour par les conducteurs sur courte distance s'accroît (- 7 km). En 2017, ils effectuent 290 km par jour.

Le nombre de kilomètres parcourus par les conducteurs grands routiers en 2017 est proche de sa moyenne des cinq dernières années. En revanche, il est devenu inférieur pour les conducteurs sur courte distance.

MÉTHODOLOGIE

Sources

Enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

L'objectif de l'enquête est de mesurer en continu le temps de service (et ses composantes) des conducteurs de poids lourds du transport routier de marchandises (appelé aussi « transport routier de fret élargi », voir *champ de l'enquête ci-dessous*). La mesure de ce temps de service est réalisée à partir de la lecture des enregistrements « chronotachygraphes », issus d'un dispositif existant sur tous les poids lourds. Ces données sont ensuite redressées à partir du dernier millésime disponible des déclarations annuelles de données sociales (DADS) afin d'être représentatives de la population des conducteurs de poids lourds salariés. Les résultats portant sur 2017 sont provisoires, les DADS correspondantes n'étant pas encore disponibles.

Ces données administratives collectées auprès des entreprises sont utilisées uniquement à des fins statistiques.

Cette enquête recueille des informations sur la durée de service qui se décompose en temps de conduite, autres temps de travail (entretien, chargement et déchargement du camion ou opérations administratives) et temps d'attente, le nombre de jours de travail, de repos compensateurs, ainsi que le nombre de kilomètres parcourus.

Le descriptif détaillé de cette enquête est sur le site internet du SDES : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sources-methodes.

Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête « chronotachygraphes » couvre les conducteurs salariés d'établissements du « Transport routier de fret élargi ».

TRF élargi	TRF (49.41)	Transport routier de fret interurbains	49.41A	champ de l'enquête 2002-2004
		Transport routier de fret de proximité	49.41B	
		Location de camions avec chauffeurs	49.41C	extension à partir de 2005
		Messagerie, fret express	52.29A	

DÉFINITIONS

Un poids lourd est un véhicule de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge ou poids total roulant autorisé (PTAC/PTRA).

Les « chronotachygraphes » sont des dispositifs techniques, numériques ou analogiques (disque papier) qui enregistrent les horaires et le type de travail.

Le temps de service (ou durée de service) est la durée pendant laquelle un conducteur est à la disposition de l'entreprise et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à ses occupations. Il est mesuré à partir de la lecture des « chronotachygraphes ». Il se décompose en temps de conduite, autres temps de travail comme l'entretien, le chargement, le déchargement du camion ou les opérations administratives et temps d'attente.

Calcul du temps de service

Les statistiques sont établies selon deux méthodes :

- temps hebdomadaire : sur la base des semaines calendaires de 5 jours travaillés ou plus, dites « semaines complètes » ;
- temps journalier : sur l'ensemble des jours travaillés sur un mois.

Le temps de service hebdomadaire moyen annuel est la moyenne des temps hebdomadaires trimestriels. Ces derniers sont calculés en tenant compte des seules semaines complètes de service, pondérées selon une stratification type de conducteur, secteur d'activité et taille de l'établissement au sein du trimestre.

Les rythmes de travail

Les conducteurs de poids lourds sont classés suivant deux rythmes de travail : « grand routier » (ou « longue distance ») et « courte distance ». Un conducteur « grand routier » fait partie du personnel roulant conduisant un poids lourd et affecté à des services lui faisant obligation de prendre au moins 6 repos journaliers par mois hors du domicile (décret 2000-69 du Journal officiel du 27 janvier 2000) ; on parle aussi de « découchés ». Un conducteur « courte distance » est un conducteur de poids lourd n'ayant pas 6 découchés obligatoires par mois.

François RAGEAU, SDES

Dépôt légal : décembre 2018
ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Directeur de publication : Sylvain Moreau
Coordination éditoriale : Céline Carrière
Maquettage et réalisation : Chromatiques (Paris)

Commissariat général au développement durable

Service de la donnée et des études statistiques
Sous-direction des statistiques des transports
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

